

ABONNEMENT.

Saumur: 36 fr. 12 mois: 16 3 mois: 8
Poste: 35 fr. 12 mois: 18 3 mois: 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 Faits divers... 75
RESERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces. Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

13 Octobre 1883.

Chronique générale.

Les ministres se sont réunis hier matin en conseil de cabinet au ministère de l'instruction publique, sous la présidence de M. Jules Ferry.

Le nouveau ministre de la guerre, le général Campenon, qui assistait pour la première fois au conseil, a été mis successivement au courant par le ministre des affaires étrangères de notre situation au Tonkin et à Madagascar.

Le conseil s'est occupé ensuite de pourvoir au remplacement du général Zentz, commandant de corps d'armée à Nantes, atteint par la limite d'âge et qui va être placé dans le cadre de la réserve. Le successeur désigné est le général Forgemol.

Le général de brigade Raison sera nommé commandant de la place de Versailles, en remplacement du général Thoumini de la Haule.

Il se confirme que, dès la rentrée du Sénat, une interpellation sera adressée au gouvernement sur les affaires du Tonkin.

Cette interpellation ne sera pas seulement développée par M. Alfred Naquet, qui recueille en ce moment l'adhésion de ses collègues; M. de Saint-Vallier, membre du centre gauche, compte également y prendre part.

A la présidence du conseil on cherche, sans y parvenir, à calmer les ressentiments de l'Espagne sans lui donner satisfaction et on s'attend de minute en minute au retrait de l'ambassadeur, duc de Fernan-Nunez.

On croyait cette affaire sinon terminée, du moins en voie d'arrangement. Elle se réveille plus irritante. Des journaux d'allure

assez modérée d'ordinaire, comme le Temps, déclarent que le ton des notes du marquis Vega de Armijo est des plus raides. On s'attend à un ultimatum cassant. Il y a du Bismark là-dessous.

Pendant ce temps, les radicaux se grisent et s'indignent. Ils crient: mort au cabinet Ferry, ce qui est péché véniel; mais ils font les fanfarons vis-à-vis de l'étranger, injuriant tous les gouvernements européens, et font ce qu'ils peuvent pour déchaîner sur nous toutes les colères de l'Europe.

Le punch d'indignation offert au général Thibaudin s'est terminé, comme nous l'avons dit, par le vote de quatre résolutions dont la quatrième et dernière est ainsi conçue: « L'assemblée adresse ses sentiments de confraternité et de haute sympathie au peuple espagnol luttant pour l'avènement de la république. » Et comme un naïf faisait observer que ce vœu contenait une excitation au renversement du gouvernement établi en Espagne, on le tua en lui demandant si la levée en masse ne saurait pas faire justice de tous les tyrans de l'intérieur et de l'extérieur. Il s'en est fallu de peu qu'on ne fît rôti le dissident dans les flammes du punch Thibaudin.

La levée en masse nous l'avons vue à l'œuvre. Alors qu'il s'agissait de défendre la République pure, qui tient bien plus au cœur des républicains que la France elle-même, la levée en masse laissait les deux tiers de son petit effectif chez tous les mastroquets de la route.

Avec ces gaillards-là, les généraux des tyrans n'ont point à se creuser la cervelle.

Le ton des journaux de l'Elysée est depuis deux jours un peu moins acrimonieux contre le cabinet Ferry. Il paraît certain d'autre part que M. Wilson va passer la direction officielle de la Petite France à un de ses rédacteurs, M. Laffineur. Les progrès et manifestations du radicalisme combinés avec les menaces et difficultés extérieures auraient amené ce rapprochement que quelques-uns qualifient de très-superficiel.

Superficiel ou non, nous ne croyons pas qu'il modifie beaucoup la situation.

Les intrigues de l'Elysée, d'une part, de l'autre le soin qu'a pris le cabinet Ferry de saper toutes les digues qui protégeaient la société, ont inspiré aux radicaux une confiance et une audace qu'on réprimera difficilement. Nous avons toujours dit que c'était piètre moyen pour éteindre un feu que de jeter dessus de l'huile de pétrole.

A peine complété, le ministère va de nouveau se désagréger. Les feuilles officieuses elles-mêmes donnent comme imminente la démission de M. Challemel-Lacour qui, malade d'une inflammation du Tonkin, serait remplacé par M. Waddington.

Par suite de la retraite du cabinet espagnol, le duc de Fernan-Nunez a envoyé à Madrid sa démission d'ambassadeur en France.

LA CRISE MINISTÉRIELLE DE MADRID.

On télégraphie de Madrid, 12 octobre, au Temps:

« M. Posada Herrera rencontre des obstacles imprévus pour la formation d'un nouveau cabinet.

« M. Camacho refuse le portefeuille des finances. Il considère la combinaison ministérielle comme insuffisamment durable pour l'exécution de ses plans financiers de longue haleine.

« La gauche dynastique, avant d'entrer dans un cabinet de conciliation, désire connaître son programme et insiste pour que les portefeuilles de la guerre et de l'intérieur soient donnés à ses partisans. Elle réclame également le rétablissement du suffrage universel.

« Les amis de M. Sagasta résistent aux réformes constitutionnelles.

« Le duc de Fernan-Nunez maintient sa démission. Il a tellement désapprouvé les dernières instructions du marquis de la Vega

de Armijo, qu'il crut avoir mal compris le télégramme et demanda des éclaircissements.

On donne à prévoir qu'un nouveau classement du parti républicain à la Chambre se produira dès la rentrée du Parlement.

Les groupes actuels se fondraient en deux grandes réunions qui embrasseraient tous les membres de la majorité: celle des républicains conservateurs, décidés à soutenir quand même le ministère actuel, et celle des républicains radicaux. (France.)

Le rendement des impôts indirects pour le mois de septembre a été inférieur de deux millions aux prévisions budgétaires.

Le total des moins-values, à la date d'aujourd'hui, est donc de 44,889,000 fr.

M. Grévy est souffrant depuis trois jours. Cette indisposition s'est manifestée à la suite d'un dîner.

Pendant la journée d'avant-hier, le Président de la République n'a reçu personne.

Hier matin, également, toutes les audiences ont été suspendues.

Nous pouvons affirmer que la nouvelle d'après laquelle M. Wilson quitte la direction politique de la Petite France est une simple plaisanterie.

M. Wilson prend un prête-nom qui lui servira de paravent.

On prétend, néanmoins, que M. Grévy aurait supprimé à son gendre l'usage du fil télégraphique de l'Elysée. Mais cette seconde nouvelle n'est sans doute pas plus sérieuse que la première.

Quant à la griffe présidentielle, on nous assure que M. Wilson en possède un double qu'il aurait fait faire par précaution.

Le Clairon donne un portrait du général Campenon.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BAGUE D'OPALE

PAR ÉDOUARD DIDIER,

II

LE SALON DU BORD.

Le lendemain matin, le Russia touchait à Queens-town, sur la côte d'Irlande, pour y prendre le courrier.

Jusqu'à-là, sir Wilkie Robertson ne semblait pas s'être souvenu de l'étrange fantaisie qui l'avait amené à bord. Ce ne fut que dans l'après-midi, quand le Russia eut débouqué du canal Saint-Georges pour gagner la haute mer, que le baronnet vint encore une fois prendre familièrement Charles par le bras, et, l'emmenant à l'écart:

— My dear, lui dit-il, j'ai beaucoup réfléchi depuis notre dernière rencontre.

— Je ne vous le cache pas, milord, dit Charles en souriant, vous ne pouvez que gagner à réfléchir.

— Oh! yes, certainly, je le crois aussi.

— Et pouvez-vous me faire connaître le résultat de vos réflexions?

— C'est précisément pour cela que je suis ici à bord du Russia.

— Je vous écoute, milord.

— My dear, reprit le baronnet tout en caressant sa barbe par un geste qui lui était familier, j'avoue, sans fausse honte, que j'ai perdu la première manche de la partie que nous avons engagée ensemble; mais rien ne prouve que vous gagnerez la seconde.

— C'est là le résultat de vos réflexions?

— Oh! yes.

— Vous prétendez encore...

— Que vous m'accordiez ma revanche, certainement.

— Pour cela, non.

— Nous verrons bien. J'aurai ensuite un service à vous demander.

— Disposez de moi, monsieur, et si c'est quelque chose en mon pouvoir...

— Cela viendra en son temps. Examinons d'abord ma première proposition.

— Inutile, puisqu'elle est repoussée.

— Écoutez-moi, vous me répondrez ensuite.

Encore une fois, je reconnais que vous m'avez battu l'épée à la main. Je dépose donc mon épée à vos pieds. Il nous reste le pistolet. Il y a encore le duel américain à la carabine. Mais ces divertissements ne sont guère praticables à bord où nous risquons de casser la tête à quelques-uns des passagers.

— Alors, abandonnez l'idée de la revanche, puisqu'un duel à bord est impossible.

— Peut-être.

— Comment?

— Dans mon pays, reprit l'Anglais avec un peu d'hésitation, il y a une manière praticable ici de vider les différends. Mais, vous autres Français, vous ne comprenez pas cela et croiriez vous compromettre en acceptant une petite partie de boxe.

La proposition était en elle-même si plaisante, et l'Anglais soulignait ses paroles de gestes tellement bouffons que Charles éclata de rire.

— Un duel à coups de poings! s'écria-t-il, A la bonne heure! voilà qui est d'un haut goût.

— Oui, sans doute, dit modestement sir Robertson. Mais, ajouta-t-il avec un peu d'hésitation, vous ne pouvez pas accepter.

— Pourquoi pas?

— D'abord pour la raison que je vous ai dite tout à l'heure.

— Bah! nous ne sommes pas en France, ici, dit Charles, en frappant du pied le pont du navire; nous sommes sur une terre britannique.

— Sans doute, mais il y a encore une autre raison plus grave que celle-ci.

— Laquelle?

— Nos armes ne sont pas égales, dit le baronnet en étalant complaisamment ses membres d'athlète.

— Bah! qui sait? dit Charles.

— Quoi! vous acceptez? dit Robertson en

prenant les mains du jeune Français qu'il serra avec effusion. Ah! my dear fellow! je n'oublierai jamais une aussi noble conduite. Vous acceptez?

— Oui, mais à une condition.

— J'y souscris d'avance.

— C'est que cette manche sera la dernière de la partie: quel que soit le résultat de cet engagement, nous ne jouerons pas la belle.

— C'est dommage, dit sir Wilkie Robertson en poussant un soupir, mais enfin, j'aurais mauvaise grâce à vous refuser. Il sera fait comme vous le désirez.

Bras dessus, bras dessous, Charles et le baronnet, comme deux bons amis qui se contentent leurs petits secrets de jeunes gens, continuèrent de se promener sur le pont du navire en réglant les conditions du singulier duel qui venait d'être consenti entre eux. Il fut convenu que le premier coup qui ferait marque serait le signal de la fin du combat et que celui qui l'aurait reçu serait tenu pour bien et dûment vaincu.

Le Russia, l'un des plus vastes, était sans contredit le mieux aménagé des magnifiques paquebots transatlantiques de la ligne Cunard. Le grand salon du bord formait un parallélogramme presque aussi spacieux que le salon du Grand-Hôtel à Paris. A droite et à gauche se trouvaient des cabines des passagers adossées à la muraille du navire. Quoi que chacune de ces cabines contiât au moins deux

« Au physique, c'est un homme de haute taille, figure pleine et martiale, cheveux gris coupés à l'ordonnance, moustache en brosse. Le geste est vif. Il s'exprime avec volubilité, et admet difficilement la contradiction. Actif, laborieux; dur avec les subordonnés, mais à la surface seulement; au fond, il est meilleur qu'il n'en a l'air. Adore l'uniforme et tient le « pékin » en maigre estime. »

Il est vrai que le *Gaulois* attribue au général plus que de la vivacité, comme en témoigne l'anecdote suivante :

« Le général Campenon a publié des travaux importants sur Tunis et l'armée tunisienne. Il connaît à fond le sujet; car, lorsqu'il rentra dans les rangs, en 1852, il fut détaché pour organiser la petite armée du Bey. A Tunis, son caractère violent fut mis à une rude épreuve. Ses appointements n'étaient pas payés. Il se plaignit au Bey, qui manda par devant lui le receveur général, lequel donna un démenti au capitaine Campenon. Prendre une chose, se précipiter sur le receveur et le menacer de lui fendre la tête fut l'affaire d'un instant. Le receveur, effrayé, paya immédiatement et se le tint pour dit. »

LA CAPTURE DE SI-SLIMAN.

Tlemcen, 10 octobre.

Un émissaire de Marmia est arrivé ici, apportant les renseignements suivants sur les circonstances dans lesquelles se serait opérée la capture de Si-Sliman-ben-Kaddour.

Le cheik Hammou, des Beni-Ghuil, aurait été l'instigateur du guet-apens dans lequel est tombé le marabout. Pour arriver à ce résultat, il aurait d'abord corrompu l'homme de confiance de Si-Sliman, le nommé Abderrhaman, de la tribu des Beni-Ghuil. Cet homme se serait mis secrètement en rapport avec quelques chefs des Ait-bou Chaouen (Berabers).

Ces derniers se seraient rendus, à deux reprises, auprès de Si-Sliman, pour l'engager à aller les voir, et ce n'est que sur les instances de leurs femmes qu'il y aurait consenti.

Le marabout, escorté de 44 cavaliers, se rendit au campement des Ait-bou-Chaouen, situé à trois petites journées de marche à l'ouest.

Une tente d'honneur avait été dressée pour Si-Sliman. Lorsqu'il fut descendu de cheval, ainsi que son escorte, les Berabers éloignèrent les chevaux et débarrassèrent les cavaliers de leurs armes. Seul, le marabout garda une paire de pistolets sous ses vêtements.

Sur ces entrefaites, arrivèrent de tous côtés des Berabers armés, dont la vue ne manqua pas de causer une certaine inquiétude à Si-Sliman; cependant Abderrhaman réussit à le rassurer. Il parvint même à lui rendre assez de confiance pour le décider à quitter les pistolets pendant le repas.

Tandis que toute inquiétude paraissait dissipée chez Si-Sliman, des coups de feu

furent tirés sur le groupe formé par ses compagnons, dont plusieurs furent tués. Le marabout, se voyant trahi, se leva aussitôt; mais Abderrhaman, qui se trouvait à ses côtés, le saisit et le força à se rasseoir, lui disant: « Toute résistance est inutile; tu es mon prisonnier. »

Dans le tumulte qui suivit, d'autres coups de feu furent tirés et trois autres compagnons de Si-Sliman succombèrent. Outre le marabout, les Berabers retiennent comme prisonniers son beau-père, Na-Ini, des Trafis, et le cheik ben-Nifouf, son parent. Ils se dirigèrent ensuite vers le campement de Si-Sliman, qu'ils mirent au pillage, massacrant tous ceux qui n'avaient pu prendre la fuite à leur approche.

Parmi ceux qui auraient échappé aux Berabers, on cite Si-Moradi-Ould-Si-Kaddour, frère de Si-Sliman, et le propre fils du marabout, qui serait actuellement gravement malade. Quelques individus des Trafis auraient également pu échapper, emmenant avec eux quelques chameaux.

L'armée française et l'armée allemande.

Le correspondant militaire de la *Gazette de Cologne*, après avoir assisté aux récentes manœuvres de l'armée française, a résolu de publier prochainement le résultat de ses observations, sous le titre de: « Préparatifs militaires de la France ». En attendant, l'auteur résume ses observations dans le susdit journal.

Il compare l'effectif de l'armée française en 1870 à l'effectif actuel, puis à l'effectif allemand.

« Aujourd'hui, dit-il, la France possède nominativement un plus grand nombre de soldats dans l'armée active que l'Allemagne. Elle compte 23 corps d'armée avec 620,000 hommes d'infanterie, 42,500 hommes de cavalerie (y compris les 49 escadrons d'éclaireurs volontaires), 79,600 hommes d'artillerie avec 2,622 canons, 6,700 hommes de génie et 5,800 pontonniers; ensemble, 754,000 hommes.

« L'armée allemande active ne compte actuellement que 675,000 hommes avec 2,040 pièces d'artillerie, soit 79,000 hommes et 582 canons de moins que la France. La cavalerie allemande est plus nombreuse que la française. Si, d'autre part, on fait entrer les réserves dans les cadres de l'armée active, il arrivera que le désavantage du nombre est réellement du côté de la France, où la réserve n'est que de 96,000 hommes, tandis qu'elle atteint en Allemagne le chiffre de 246,000 hommes, avec 444 canons et 93 escadrons de cavalerie. »

Le correspondant trouve d'autres avantages du côté de l'Allemagne.

Une organisation plus uniforme, la mise sur pied de guerre plus rapide et plus sûre, de meilleurs chevaux et en général plus de solidarité dans le mécanisme de l'armée. Le ministre de la guerre change souvent en France et très-rarement en Allemagne. Dans le premier pays, chaque ministre juge nécessaire de défaire et refaire les travaux de

ses prédécesseurs; de là manque de stabilité, d'assurance, de confiance; de là des règlements contradictoires, des nouveautés en voie d'essai. Quant à la rapidité de la mobilisation et des premiers mouvements de l'armée à l'ouverture d'une campagne, tous les avantages sont également du côté de l'Allemagne.

« Le réseau de chemins de fer français, très-irrégulièrement réparti, manque encore de 13,000 kilomètres de voies, qui ne seront achevées qu'en 1888. Le réseau sur la frontière de l'Est, dans un moment offensif de l'armée française, est actuellement insuffisant.

« Les Français ont adopté ce mot d'ordre: « Travaillons sans cesse. » Ils ont raison, car bien des facteurs, qui constituent une parfaite organisation militaire, leur manquent encore, et ces variations incessantes dans les lois et règlements, le changement répété du personnel, etc., sont autant de causes qui contribuent à arrêter le progrès, la stabilité et la précision. Il en résulte constamment des froissements et souvent les choses disparaissent devant les hommes.

« En général, l'armée française laisse beaucoup à désirer, surtout au point de vue de son « emploi à l'intérieur. » L'instruction n'est pas uniforme, il lui reste beaucoup à faire pour arriver, non pas à la perfection, mais pour correspondre à ce qui est exigé actuellement d'une armée prête à entrer en campagne. »

Telle est l'appréciation du correspondant de la *Gazette de Cologne*.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 12 octobre.

C'est décidément l'étranglement des vendeurs; ce ne sont en effet que les rachats qui relèvent aujourd'hui la cote au niveau auquel nous la retrouvons. Mais nous ne croyons pas que la spéculation à la hausse puisse faire courir le décuvert bien longtemps, car les baissiers nous semblent avoir plus d'un atout en réserve dans leur jeu.

Le mouvement auquel nous assistons n'est en effet qu'un mouvement de situation de place qui ne saurait aller bien loin, tandis que la réaction, qui provient de la situation générale du marché et des affaires politiques et financières, à des causes permanentes qui ne pourront disparaître du jour au lendemain; en sorte qu'on ne peut attacher une importance bien grande à l'embellie de ce jour. Constatons toutefois les progrès réalisés: le 3 0/0 s'élève à 78 fr.; l'amortissable à 79.80; le 4 1/2 0/0 1883 à 108 fr. pour terminer à 108.05.

Les fonds d'Etats étrangers suivent: l'Italien cote 90.30, l'Egypte 361.25, la Rente Espagnole elle-même s'élève à 37 7/8. On parle de la formation d'un nouveau ministère espagnol, dans lequel nous aurions, dit-on, des sympathies, ce qui écarterait toute crainte de conflit franco-espagnol. C'est là le grand mot de la reprise d'aujourd'hui; les valeurs de crédit ne restent pas en arrière.

La Banque de France se relève à 5,300, la Banque de Paris progresse à 995, le Foncier est particulièrement recherché à 1,237.50, la baisse précédente n'avait d'ailleurs pas de fondements sérieux, ainsi que nous l'avons déjà dit. Les opérations de cet établissement sont toujours des plus actives; le chiffre des nouveaux prêts consentis s'élève pour la dernière semaine à 6,738,500 fr., dont 438,500 fr. en prêts communaux, 6,300,000 francs en prêts financiers; les obligations sont toujours soutenues: 348 les Financières Nouvelles, 442 les Communales 80, etc.

births (lits de bords), elle n'étaient généralement occupées que par un seul passager, excepté celles destinées aux familles qui contenaient jusqu'à six births. Pour celles-là on avait simplement enlevé la cloison qui séparait entre elles les diverses cabines, à la tête et aux pieds des deux births superposés, et l'on avait condamné deux des portes ouvrant sur le salon.

Aux heures de repas, le salon se transformait en salle à manger. Aussi à chaque extrémité se trouvaient des dressoirs et des crédences chargés de vaisselle et de verrerie. Ces dressoirs étaient nécessairement de forme particulière pour que la vaisselle pût y être arrimée, de façon que par le gros temps elle ne fût pas trop exposée à être brisée. Les dressoirs du *Russia* étaient de véritables travaux d'art qu'edt pu signer Boule lui-même. Aussi le capitaine ne manquait-il jamais de les faire admirer aux passagers, quand il leur faisait les honneurs de son navire.

Nous demandons pardon à nos lecteurs d'entrer dans ces détails, mais ils étaient indispensables, l'un des dressoirs du *Russia* jouant un rôle important dans la scène que nous allons raconter.

Il était deux heures du matin: tout le monde dormait à bord, lorsque tout à coup un bruit formidable retentit dans le salon. A la mer, les accidents sont malheureusement trop fréquents pour que le plus petit incident n'éveille pas des

appréhensions. On ne dort jamais guère que d'un œil et la nuit tout le monde est dehors à la moindre alerte. Aussi, quand les passagers entendirent au milieu du silence de la nuit cet effroyable vacarme dans le salon du bord, chacun d'eux sauta à bas de son birth, les portes des cabines s'entr'ouvrirent, des interpellations se croisèrent pendant que de tous côtés apparaissaient des têtes comiquement effarées. Ce qui achevait de donner à ces apparitions un caractère tout à fait grotesque, c'est que quelques passagers n'avaient pas pris le temps de se vêtir.

La première émotion passée, et quand on se fut bien convaincu que le navire n'avait pas touché et qu'aucune catastrophe ne menaçait les passagers, l'on chercha à se rendre compte de la cause de tout ce tumulte. On put voir alors l'un des dressoirs défoncé et une sorte de géant assis sur les débris de vaisselle et de verrerie qui jonchaient le sol. Mais quel pouvait être cet homme?

— C'est le nègre Bob! s'écrièrent les passagers de tribord.

On sait que le service à bord des steamers américains était fait alors — nous sommes en 1860, avons-nous dit plus haut — par des nègres. L'un de ces nègres, très-connu des passagers par sa taille colossale et son humeur joviale, s'appelait Bob. Aussi les passagers de tribord affirmaient-ils que c'était Bob qui, dans un état d'ébriété un

peu trop prononcée, avait écrasé le dressoir en voulant regagner son cadre. Mais, de leur côté, les passagers de bâbord disaient:

— Ce n'est pas Bob, c'est un blanc!

Pendant que sans pouvoir se mettre d'accord l'on disputait sur la couleur du briseur de vaisselle, celui-ci s'étant tourné, un phénomène bizarre se produisit. Les passagers de tribord qui avaient d'abord reconnu en lui le nègre Bob, se trouvaient maintenant en présence d'un blanc; les autres, qui avaient vu d'abord un blanc dans le perturbateur nocturne, se trouvaient maintenant en présence d'un nègre du plus beau noir. Ce qui contribuait du reste à cette fantasmagorie, c'était la faible lumière de la lampe de nuit qui, seule à cette heure, éclairait ce vaste salon.

Mais tout s'expliqua bientôt, et les illusions se dissipèrent, le personnage, auteur de tout ce tumulte, s'étant péniblement relevé, aidé par un jeune homme qui s'était tout d'abord précipité à son secours. Le géant proclama son identité en ces termes:

— Ce n'est rien, messieurs, c'est moi, sir Wilkie Robertson, qui ait eu la maladresse de me laisser choir en descendant l'escalier, et, dans ma chute, j'ai un peu endommagé ce buffet.

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

Les chemins sont fermés: 1,375 le Lyon après 1,367; la 1,145 le Midi; 1,825 le Nord; 1,172 l'Orléans, etc.

Le *Financier des Communes*, que nous avons souvent l'occasion de citer pour ses études financières, s'occupe en ce moment d'une autre catégorie de chemins, très-intéressante pour l'épargne qui recherche des placements sûrs et fructueux. Nous voulons parler des Chemins de fer Algériens. Le dernier numéro de ce journal traite de l'Est-Algérien. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur cette catégorie de valeurs.

Chronique militaire.

Les bataillons d'artillerie de forteresse ci-après désignés seront transférés dans leurs emplacements définitifs dans le courant du mois d'octobre 1883:

1^{er} bataillon, de Douai (emplacement provisoire), à Lille (emplacement définitif).

2^e bataillon, de Versailles (emplacement provisoire), à Valenciennes (emplacement définitif).

3^e bataillon, de Vincennes (emplacement provisoire), à Belfort (emplacement définitif).

4^e bataillon, de Clermont (emplacement provisoire), à Lyon (emplacement définitif).

4^e bataillon, de Tarbes (emplacement provisoire), à Bayonne (emplacement définitif).

15^e bataillon, de Rennes (emplacement provisoire), à Saint-Malo (emplacement définitif).

Le ministre de la guerre n'a désigné que trois de ses officiers d'ordonnance: les commandants Fabre, officier breveté au 149^e de ligne, et Mathis, officier breveté, professeur-adjoint à l'École de guerre, et M. Costolier, lieutenant au 41^e dragons.

Le ministre a, en outre, annoncé qu'il désignerait un de ses officiers d'ordonnance pour être chargé du bureau de la presse.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR.

M. Sabry de Monpoly, lieutenant sous-instructeur militaire à l'École de cavalerie de Saumur, est nommé à l'emploi d'instructeur d'exercices militaires à la même École.

L'emprunt de 434,300 francs voté par le Conseil municipal de Saumur pour l'exécution de divers travaux de percement, redressement et amélioration d'alignement de rues, sera ouvert, à l'Hôtel-de-Ville, le samedi 27 octobre prochain.

Les obligations émises seront au nombre de 656 au prix de 200 fr. chacune et une au prix de 400 fr., avec rapport de 4 0/0 d'intérêt payé le 31 octobre de chaque année à la Caisse municipale.

LES GROTTES DE SAINT-CYR-EN-BOURG.

On écrit de Montreuil-Bellay au *Patriote*:

« Le village de Saumoussay, commune de Saint-Cyr-en-Bourg, est situé sur le bord de la rivière le Thouet, dans un site délicieux. C'est dans la propriété de M. Boleau que se trouvent la plupart des grottes dont la découverte est toute récente.

« Ces cavernes, creusées dans le sol du coteau de Saumoussay, sont probablement d'anciennes habitations gauloises. Ces étranges demeures sont assez nombreuses et quelques-unes atteignent des proportions considérables.

« On remarque, sur les côtés de ces grottes, des espèces de niches où leurs habitants déposaient sans doute leurs provisions.

« Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est une galerie dont M. Boleau eut l'amabilité de faire ouvrir l'entrée, murée depuis des siècles, afin de me la faire visiter. Elle est, comme les habitations au milieu desquelles elle se trouve, creusée dans le sol; deux hommes peuvent y marcher de front; on rencontre, de distance en distance, des cel-lules et des puits, dans lesquels on devait déposer des armes ou des provisions. On remarque aussi des trous percés dans la pierre; ces anneaux primitifs servaient probablement à attacher les prisonniers. Au

milieu, cette galerie se divise en deux couloirs qui aboutissent à des salles assez spacieuses, mais dans lesquelles on ne peut pénétrer qu'en rampant. Je n'ai trouvé dans toute cette galerie que quelques ossements d'animaux, dont il m'a été impossible de déterminer l'espèce.

Au-dessus de ces habitations, il existe un magnifique tumulus sur lequel j'ai trouvé une hache celtique.

Les briques et les débris de poterie que les cultivateurs trouvent chaque jour en cet endroit, prouvent que les Romains occupèrent cette forte position.

Nous sommes, sans doute, en présence d'un Opidium, où les Celtes et les Gaulois venaient mettre en sûreté leurs femmes, leurs enfants et leurs provisions, forteresse que leurs vainqueurs occupèrent plus tard.

Il est bien désirable, au point de vue de l'histoire si obscure de ces temps reculés, que des fouilles soient faites sur le coteau de Saumoussay.

Le Petit Journal a publié, ces jours derniers, l'économie d'un projet de loi sur la réforme de l'impôt des boissons, en faisant connaître les modifications que l'administration des finances a l'intention de proposer et en faisant suivre cet exposé de longs commentaires qui se terminent ainsi :

« Nous comprenons les embarras de l'administration des finances qui, pour ne pas compromettre l'équilibre budgétaire, doit limiter son initiative à des mesures d'attermoiement. »

Des renseignements positifs nous permettent d'affirmer que le projet, tel que l'expose le Petit Journal, est de pure fantaisie.

Si les réformes dont parle notre confrère étaient celles qu'il énumère, l'Etat perdrait une somme de 420 millions, ce qui serait une singulière manière de « ne pas compromettre l'équilibre budgétaire. »

Ce qui est vrai, c'est que le gouvernement républicain, à court d'argent, ne sait plus à quel expédient recourir pour s'en procurer, la poule aux œufs d'or ayant cessé de pondre.

ANGERS.

Les obsèques de M. Achille Joubert, sénateur de Maine-et-Loire, ont eu lieu hier matin, à 11 heures, en l'église de Saint-Joseph, au milieu d'une affluente telle que nous n'avons pas souvenir d'en avoir vu de semblable. Cet empressement, cet hommage de toute une population était dû à l'homme de cœur, à l'homme de bien, dont l'existence entière a été un modèle dans la vie privée comme dans la vie publique.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le général marquis d'Andigné et le baron Le Guay, sénateurs; par M. Richou, conseiller général et président du tribunal de commerce, et par M. Fairé, avocat, ancien adjoint à la mairie d'Angers.

Deux discours ont été prononcés sur la tombe du regretté M. Joubert, par MM. d'Andigné et Richou. A la messe funèbre, l'absoute a été donnée par M^r l'évêque d'Angers. Nous avons aussi remarqué la présence de M. le préfet de Maine-et-Loire, ainsi que de toutes les notabilités de notre département.

Nous devons ajouter que, dans la foule, on s'étonnait que les honneurs officiels n'aient pas été rendus à M. Joubert dans les conditions habituelles en pareille circonstance.

(Union de l'Ouest.)

L'incident Thibaudin, les accusations du Voltaire et les démentis de la France ont valu aux Angevins la visite de nombreux reporters parisiens. L'un des rédacteurs du Figaro était jeudi à Angers, où le Voltaire avait, de son côté, expédié un reporter. L'enquête de nos confrères n'a pas dû être difficile à faire. Mais ce n'est pas du côté de la société républicaine que les reporters parisiens ont dû retrouver ici la trace du général actuel des radicaux.

(Journal de Maine-et-Loire.)

SAISON D'HIVER 1883-84.

La maison de la BELLE JARDINIÈRE

26, Rue d'Orléans, SAUMUR,

Prévoit sa nombreuse clientèle, qu'elle possède actuellement un assortiment con-

siderable de vêtements en tous genres, nouveautés mi-saison et hiver.

Cette maison, comme sa vieille réputation le comporte, se recommande toujours par la qualité de ses draperies, l'élégance de sa coupe et la modicité de ses prix exceptionnels.

CHRONIQUE MUSICALE

Théâtre de Saumur.

La direction théâtrale d'Angers — Association Artistique — nous annonce pour lundi prochain une représentation de la *Petite Mariée*, opérette de Charles Lecocq, laquelle a déjà obtenu un très-grand succès sur notre scène il y a quelques années. C'est encore une charmante soirée en perspective et qui doit amener la foule au théâtre. Tout le monde voudra voir et entendre M. Poitevin, première basse, dans le rôle du podestat Rodolphe, M. Constance dans celui de San Carlo, M^{mes} Martrelli et Cantrelle, MM. Labranche et Lamy sous les costumes du marquis de Casteldémoli et de Raphaël de Montefiasco, M^{lle} Berthe Dalbret, fort gentille, dit-on, dans son rôle de page, etc.

Voici ce qu'*Angers-Revue* dit de la première représentation (reprise) de la *Petite Mariée*, donnée samedi 6 octobre chez nos voisins :

« La nouvelle direction ne s'endort pas sur ses premiers lauriers. Qu'on en juge. Pour donner au bout de huit jours une opérette aussi bien montée que la *Petite Mariée*, il faut déployer une activité prodigieuse. Nos félicitations à M. Breton.

« On nous permettra de ne pas énumérer les beautés de la partition de M. Lecocq, beautés qui nous échappent absolument. Le public aime l'opérette. La direction respecte le goût du public et s'efforce de lui servir les plats qu'il préfère aussi bien apprêtés que possible. Pour nous, le seul avantage des opérettes est de permettre, pendant qu'on les joue, de monter avec soin des œuvres sérieuses trop souvent destinées à ne pas faire recette dans notre beau pays de France où le théâtre est considéré comme un endroit de plaisir. — nous allions dire de perdilion. — Hélas ! quelle supériorité ont sur nous les peuples du Nord et particulièrement les Allemands qui vont au théâtre non pas tant pour se distraire que pour s'instruire !

« Les costumes sont très-frais et la mise en scène réglée avec la plus grande intelligence. C'est la première fois que notre scène possède un véritable régisseur. Jusqu'à présent, les directeurs se contentaient d'acteurs qui, moyennant une rétribution supplémentaire, faisaient de la régie d'occasion. Nous estimons que l'Association artistique a eu la main heureuse en choisissant M. Eyria Ducastel comme régisseur général. Nos compliments aussi à M. Suetie, second chef d'orchestre, qui a conduit avec beaucoup de soins les études de la *Petite Mariée*. »

Les Artistes

DU GRAND THÉÂTRE D'ANGERS.

M. GRANDVILLE.

Nous trouvons dans *Angers-Revue* les lignes suivantes, écrites, après la première représentation de la *Traviata*, sur M. Grandville, premier ténor léger :

« Ce jeune homme, qui est un débutant, un véritable débutant, possède une délicieuse voix de ténor qui séduit tout d'abord. Ignorant du danger, comme un enfant, il va de l'avant sans trop se rendre compte de la richesse du joyau qu'il possède. Nous n'avons pas, heureusement pour nous, assisté au triomphe de M. Rousseau-Lagrave sur notre scène, mais nous avons entendu des hommes mûrs nous affirmer que la ravissante voix de notre jeune débutant leur rappelait à s'y méprendre l'instrument merveilleux du ténor qui devait quitter Angers pour débiter à l'Opéra. Ce qui a donné plus de poids à cette assertion et nous autorise à la reproduire dans cette feuille, c'est que M. Ismaël, l'illustre baryton que nous avons la bonne fortune de posséder en ce moment à Angers où il vient de fixer ses quartiers d'hiver, nous a dit absolument la même chose. Si M. Grandville a le courage d'échapper aux adulations et de se bien convaincre qu'il a tout à apprendre, nous lui prédisons le plus brillant avenir.

« L'Association artistique doit être fière d'avoir déniché un de ces oiseaux rares si courus des directeurs et professeurs parisiens qui consentent à d'énormes sacrifices pour élever à la brochette ces détenteurs de *si bémol*. De son côté, M. Grandville doit s'estimer heureux de débiter sur une scène aussi artistique. Ce n'est pas à Angers que notre jeune ténor prendra des habitudes de cabotinage. »

Après l'avoir entendu dans le rôle d'Edgar, de *Lucie*, le *Patriote de l'Ouest* s'exprime ainsi sur le compte de notre premier ténor léger :

« M. Grandville a acquis plus d'assurance ; il a su rendre la tendresse et le charme de ce ravissant duo du premier acte qui rappelle le bruit des feuilles agitées par l'amoureuse haleine du printemps et le murmure d'un clair ruisseau à travers la prairie émaillée de fleurs. »

« Dans l'air des Tombeaux, il a trouvé des accents qui vont à l'âme et a nuancé avec un art particulier la dernière reprise de la cavatine, lorsque, tombé aux bras de ses amis, ses notes s'échappent lentement, brisées par un suprême effort et vont s'affaiblissant peu à peu comme le souffle d'un mourant. Le rôle d'Edgar lui convient mieux, à notre avis, que celui de Rodolphe dans lequel nous l'avons revu dimanche. M. Grandville est un artiste consciencieux qui mérite que l'on rende justice à sa vocation et à son excellente méthode. »

M. G. LE ROY.

Extrait du compte rendu de la représentation de *Si j'étais Roi* dans *Angers-Revue* :

« Nous conservons pour la fin M. Gustave Le Roy, de l'Opéra-Comique, que nous avons déjà applaudi sur notre scène il y a quelques années. Voilà un artiste accompli et qui saura toujours attirer la sympathie de la portion intelligente de l'auditoire. Rompu dans l'art du chant, G. Le Roy possède son répertoire comme personne. Excellent comédien, il ne laisse jamais tomber l'action sans pourtant détruire les effets de ses camarades, générosité plus rare au théâtre qu'on ne pourrait le supposer. Que ne sommes-nous possesseurs de la baguette de l'enchantement Merlin ! nous en userions au plus vite pour ne faire qu'une seule et même personne des deux ténors que l'Association artistique a su réunir. Si M. Le Roy possédait la voix de M. Grandville, si M. Grandville possédait le talent de chanteur et de comédien de M. Le Roy, ce serait l'idéal.

« L'idéal, hélas ! n'est pas de ce monde. Nous devons néanmoins remercier l'Association artistique de s'en être rapprochée le plus possible. »

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS.

Le 473^e Concert populaire (1^{er} de l'abonnement) aura lieu demain dimanche 14 octobre, à 1 heure 1/2 précise, dans la salle du Cirque.

Nous aurons souvent l'occasion, pendant toute la saison d'hiver, de faire l'éloge du vaillant orchestre angevin qui, sous l'habile direction de M. Gustave Lelong, a valu au chef-lieu de notre département le titre de seconde ville musicale de France.

Faits divers.

M. Gaston Tissandier et son frère ont expérimenté, pour la première fois, lundi dernier, l'aérostat électrique qu'ils ont inventé.

Ce navire aérien, qui a la forme d'un grand poisson, a vingt-huit mètres de longueur et neuf mètres de diamètre au milieu. Il est muni à l'arrière d'une grande hélice que font fonctionner une machine dynamo-électrique et des piles très-légères.

Les aéronautes se sont élevés d'Auteuil à trois heures vingt minutes et ont passé au-dessus du bois de Boulogne, où leur navire a été dévié à droite et à gauche de la ligne du vent.

Avant leur descente, qui a eu lieu à Croissy, ils ont opéré près de terre des manœuvres de direction devant un grand nombre de spectateurs.

L'aérostat électrique est resté gonflé toute la nuit, c'est le lendemain seulement qu'il a été dégonflé.

D'autres essais vont avoir lieu prochainement.

LES HÔTES DES PRISONS.

Des plus récents documents, il résulte qu'il y a actuellement, dans les établissements pénitentiaires de France et d'Algérie, en chiffres ronds, 54,950 détenus, dont 48,150 en France et 6,800 en Algérie. Voici d'ailleurs l'énumération par catégories d'établissements.

Pour la France :

Maisons centrales, 44,700 ; pénitenciers agricoles, 2,200 ; dépôts de forçats, 250 ; maisons d'arrêt, justice et correction, 23,400 ; établissements de jeunes détenus, 7,900.

Pour l'Algérie :

Maisons centrales, 4,050 ; pénitenciers agricoles, 4,000 ; maisons d'arrêt, justice et correction, 4,600 ; établissements de jeunes détenus, 150.

Le département de la Seine, à lui seul, compte 6,400 détenus.

L'entretien de ces 54,950 détenus coûte par an 42 millions au Trésor.

FABRICATION DES DENTS EN AMÉRIQUE. — La fabrication des dents est une grande industrie. Il y a, aux Etats-Unis, dit *l'Abbeille de la Nouvelle-Orléans*, 12 manufactures de dents artificielles ; elles en produisent, chaque année, dix millions, c'est-à-dire, en moyenne, une dent pour cinq personnes. La moitié est fabriquée par une maison qui a été fondée en 1844.

Le produit des ventes de ces dents s'élève à un million de dollars par an. Les matériaux qui entrent dans leur confection sont le feldspath, le kaolin et le cristal de roche. La matière colorante est le platine, le titanum et l'or. Le feldspath et le cristal sont soumis à une température rouge, et, de là, jetés dans de l'eau froide. On les broie ensemble dans l'eau jusqu'à ce qu'ils deviennent assez légers pour flotter ; on les combine alors avec la matière colorante, et on les soumet à la chaleur intense d'une fournaise, dans des moules de cuire. La dent est faite en deux pièces.

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7^e année).

LUNDI 15 octobre 1883,

LA PETITE MARIÉE

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Leterrier et Vanloo, musique de Charles Lecocq.

Distribution :

Le podestat Rodolphe..... MM. Poitevin.
San Carlo..... Constance.
Le marquis de Casteldémoli... Labranche.
Raphaël de Montefiasco..... Lamy.
Beppo..... Allain.
Graziella..... M^{mes} Martrelli.
Lucrezia..... Cantrelle.
Théobaldo..... Berthe Dalbret.
Béatrix..... Bonnaud.

Les autres rôles seront joués par M^{lles} Suetie, Hennesse, Robert, MM. Asmière, Hennesse, etc.

Costumes de la maison J. MERGY, de Genève.

Bureaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 h.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

BOURSE DE PARIS

DU 12 OCTOBRE 1883.

Rente 3 0/0	78 »
Rente 3 0/0 amortissable	79 80
Rente 4 1/2	106 50
Rente 4 1/2 (nouveau)	108 »
Obligations du Trésor (anciennes)	500 »

EAUX-BONNES

Eau minérale naturelle contre : Rhumes Catarrhes, Bronchites, etc. Asthme, Phthisie, rebelles à tout autre remède. Employée dans les Hôpitaux. — Dépôt : toutes Pharmacies.

Vente annuelle : Un million de bouteilles.



PAUL GODET, propriétaire-gérant.

DIMANCHE 14 OCTOBRE 1883

Aux GRANDS MAGASINS de NOUVEAUTÉS

A LA VILLE DE SAUMUR

Maison ROCHER et GUILBAUD

55, Rue Saint-Jean,

EXPOSITION GENERALE de toutes les NOUVEAUTÉS de la Saison

EXPOSITION AU PREMIER des COSTUMES, ROBES et CONFLECTIONS

ENTRÉE LIBRE

LUNDI 15 OCTOBRE, GRANDE MISE EN VENTE

Tribunal de commerce de Saumur.

DÉCLARATION DE FAILLITE.

Par jugement en date du 12 octobre 1883, le sieur Marais, Emile, marchand tapissier, demeurant à Saumur, a été déclaré en état de faillite. L'époque de la cessation des paiements a été fixée provisoirement au 12 octobre 1883.

Juge-commissaire : M. Regnard, Prosper.

Syndic provisoire : M. Proust.

Le greffier du Tribunal,
(598) L. BONNEAU.

Tribunal de commerce de Saumur.

DÉCLARATION DE FAILLITE.

Par jugement en date du 12 octobre 1883, le sieur Brisset, Louis, en son vivant maître d'hôtel et commissionnaire, domicilié à Gennes, a été déclaré en état de faillite.

L'époque de la cessation des paiements a été fixée provisoirement au 12 octobre 1883.

Juge-commissaire : M. Regnard, Prosper.

Syndic provisoire : M. Doussain.

Le greffier du Tribunal,
(210) L. BONNEAU.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON

Située à Saumur, Montée-du-Fort, n° 13.

S'adresser à M. RIBLANT, médecin-dentiste à Saumur, ou au notaire.

Agence des Ventes et Locations

L. RENARD

56, rue de Bordeaux, Saumur.

A VENDRE : Belles propriétés de produit et agrément, maisons, clos de vigne, petites closieries.

A VENDRE : Une maison avec jardin, un clos de vigne dans lequel se trouve une maison, le tout situé sur la butte des Moulins et dépendant de la succession Aubin.

A VENDRE ou A LOUER : Un très-beau et grand jardin avec les serres qui s'y trouvent et une maison d'habitation. — Cet immeuble conviendrait à un jardinier.

Occasion. — A CÉDER : Un excellent fonds d'épicerie, vins et liqueurs, situé dans une rue très-commerçante ; — maison agréable, sans communauté, loyer faible.

Placements de fonds.

Recouvrements de toute nature.

Consultations gratuites.

S'adresser audit M. RENARD, sous-directeur du Crédit Foncier de France, agent général de l'Union, compagnie d'assurances sur la vie humaine.

M^e LE BARON, notaire à Saumur, prévient les fournisseurs de M. ARMAND SIMON, ancien huissier, qu'il ne paiera pas les dettes de ce dernier.

Etude de M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 11 novembre 1885,

LA FERME DU MARAIS

Située communes du Coudray-Macouard et de Montreuil-Bellay.

D'une contenance de 31 hectares 3 ares 84 centiares.

S'adresser à M. GUZATIN, régisseur du château de Montreuil-Bellay, demeurant à Beaumont-en-Verron (Indre-et-Loire), ou à M^e TAUGOURDEAU, notaire. (607)

Etude de M^e BLANCHET, notaire à Baugé.

Et de M^e HATIN, notaire à Paris.

A VENDRE

La Terre du Theil

SISE

Communes d'Auverse, Guédeniau, Bocé et autres.

Comprenant : Château, bois, futaies, sapinières, formant les réserves. 5 fermes, 6 closieries et landes affermées.

Contenance totale : 481 hectares. Chasse magnifique. (631)

Etude de M^e BARRION, notaire à Bressuire.

A VENDRE

UNE FERME

De 50 hectares,

Située dans le canton de Cerizay.

D'un revenu net de 3,700 fr.

S'adresser audit notaire. (642)

Etude de M^e CHICOTEAU, notaire à Loudun.

A VENDRE

OU ÉCHANGER

UNE PROPRIÉTÉ

A 2 kil. de la gare de Noirterre, près Bressuire.

PETIT CHATEAU MODERNE

Et trois fermes.

7 hectares de bois ; 25 hectares de prairies ; 128 hectares de terres. D'un seul tenant.

Belle chasse.

Revenu net d'impôts : 10,500 fr.

Etude de M^e DELAUNAY, huissier-audencier à Saumur.

VENTE

Par suite de saisie-exécution.

Le DIMANCHE 14 octobre 1883, à midi, il sera procédé à Munet, commune de Distré, et par le ministère de M^e DELAUNAY, huissier à Saumur, à la vente des objets saisis sur le sieur Pierre DROUGAUD, et dont suit le détail.

Il sera vendu :

Une jument âgée de 12 ans, un poulain âgé de 3 ans, une charrette neuve, une brouette, une herse à dents de fer ; ferraille, fûts vides, trente doubles décalitres de blé, quatre doubles décalitres de seigle ; draps, chemises, mouchoirs, vêtements d'homme ; buffets, rideaux, lit complet, huche, chaises, table, ustensiles de cuisine, pendule et ses poids, colliers de chevaux, deux charruées et autres bons objets.

Le prix de la vente sera payé comptant, plus 5/0 applicables aux frais.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

JOLIE MAISON

Située à Saumur, rue de Bordeaux, 15,

Comprenant neuf pièces avec jardin.

S'adresser à M. JOUSSEAUME, épicier, rue de Bordeaux.

A VENDRE

Une VOITURE à quatre roues toute neuve et une CHARRETTE anglaise.

S'adresser à M. CAVELLIER, rue Beaurepaire, 17. (610)

A LOUER

Pour entrer en jouissance à la Toussaint prochaine,

LA MAISON DU MARCONNAY

Située à Parnay (Maine-et-Loire),

Comprenant : Grand jardin, terrasse, et de très-belles caves de niveau avec le sol et bien claires.

S'adresser à M^{me} BROQUET, au château de Parnay, ou à M. BEAUFILS, son homme d'affaires, à Souzay. (632)

CHEVAUX D'ATTelage

M. AUGUSTE BOURREAU, marchand de chevaux à Angers, arrive de Hollande et de Normandie avec 40 beaux chevaux d'attelage.

S'adresser à M. A. BOURREAU, grande rue Volney, à Angers. (624)

A V I S

Lesieur Benjamin Coutard, concierge à la banque Lambert, prévient le public qu'à partir du 1^{er} novembre 1883, il sera à la disposition de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance, soit pour service de table, cirage de parquets et mise de vin en bouteille.

UNE JEUNE DAME

Demande un emploi de caissière et comptable dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une cuisinière Bonnes références sont exigées.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti de magasin, dans une Maison de Nouveautés.

S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme cocher ou jardinier-potager, la femme comme cuisinière. — Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

M^e GOUTARD, notaire à Neuillé, demande de suite un Clerc sachant faire les actes courants.

UNE JEUNE PERSONNE demande un emploi dans un magasin.

Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis 28^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES 6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

A LOUER MAISON MEUBLÉE

Rue de la Montée-du-Fort, 17.

S'y adresser. (630)

A VENDRE

Au Comptant

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vin rouge nouveau à 60 francs la barrique ;

Vin rouge vieux à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs ;

Vin blanc vieux à 100 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (403)

VIN A VENDRE

40 barriques, raisins rouges, fait à blanc, au château de Monsabert, commune de Coutures.

A vendre VIN ROUGE de la récolte 1882.

S'adresser à M. BAZILLE, commune de Rou-Marson. (357)

Manufacture de Pianos et Orgues 12 Médailles d'honneur.

LÉPICIER

RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.

M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

CHOCOLAT GUÉRIN-BOUSTRON

Le CHOCOLAT GUÉRIN-BOUSTRON est recommandé par les sommités médicales aux personnes faibles et aux convalescents ; sa qualité supérieure, composée de cacao et sucre premier choix, en fait un aliment très-sain et en rend la digestion facile.

Se vend 2 fr. à 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kilogramme.

Thés noirs extra mélangé supérieur, 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLOY, GARREAU-RATOURS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (246)

Saumur, imprimerie P. GODET.